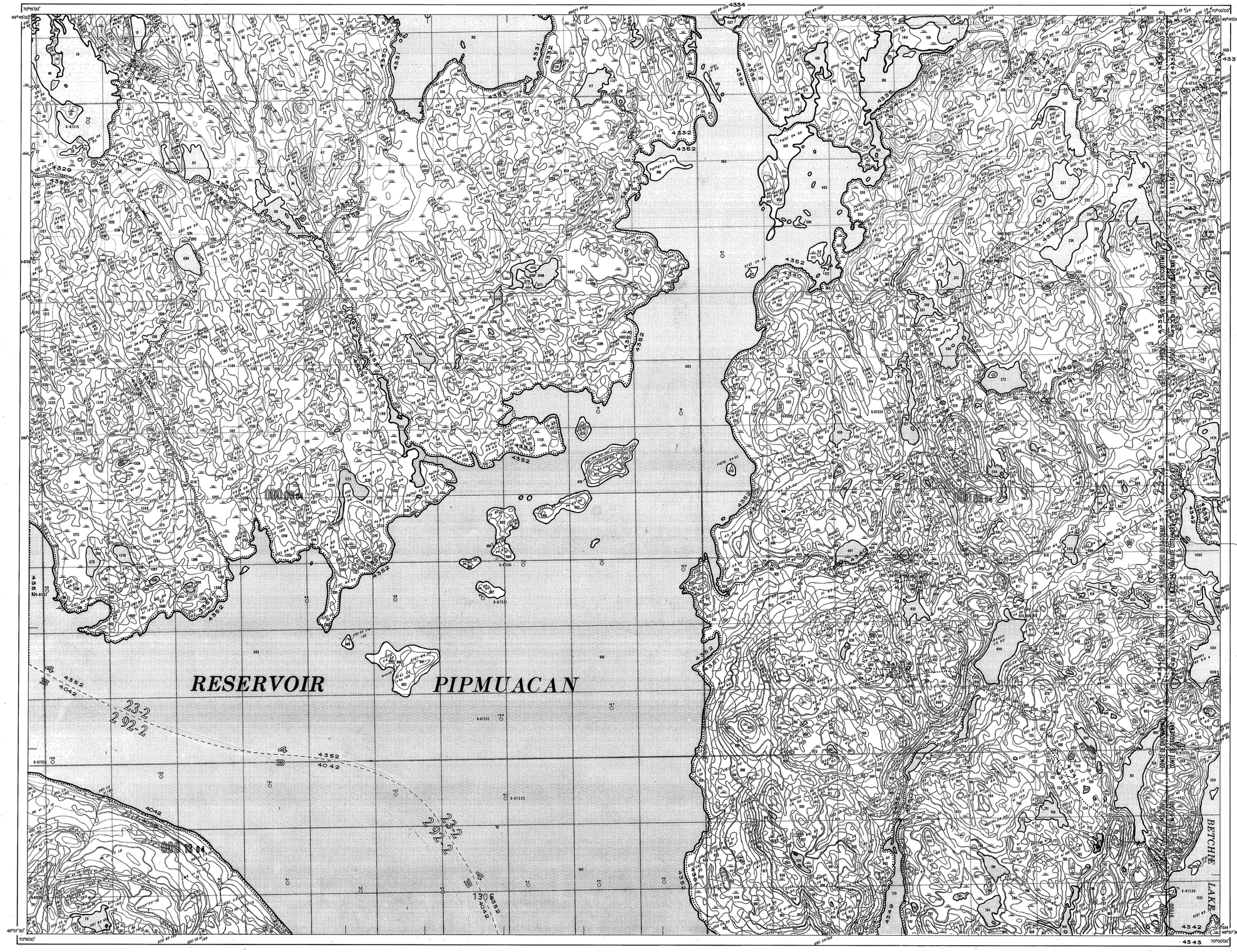

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — , bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S1)
— — à sapin et/ou épinette rouge	R (S2)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (P1)
— — à pin gris	R (P2)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à mélèze	R (L)
— — (plantation)	R P
Pessière	S
— — épinette noire/épin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (E)
— — à thuya (cèdre)	S (T)
— — à mélèze	S (L)
— — à prusche	S (Pr)
— — à pin blanc	S (P1)
— — à pin rouge	S (P2)
— — à pin gris	S (P3)
— — à sapin et/ou épinette	S (S)
— — (plantation épinette noire/rouge)	S (E-E)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	S (E-Nr)
— — (plantation épinette blanche)	S (E-B)
— — (plantation d'épinette rouge)	S (E-R)
Sapinière	S
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (P1)
— — à prusche	S (Pr)
— — à mélèze	S (L)
— — (plantation de sapin baumier)	S (S-B)
Pinède à pin blanc	P1
— — — avec pin rouge	P1 (P2)
— — — — (pin rouge) (Ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)	P1 (P2)
— — — avec épinette noire	P1 (E)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P1 (E)
— — — avec mélèze	P1 (L)
— — — avec pin gris	P1 (P3)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P1 (S)
— — — (plantation)	P1 (P1)
Pinède à pin rouge	P2
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	P2 (P2)
— — — avec thuya (cèdre)	P2 (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P2 (E)
— — — avec mélèze	P2 (L)
— — — avec pin blanc	P2 (P1)
— — — avec prusche	P2 (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P2 (S)
— — — (plantation)	P2 P
Pinède à pin gris	P3
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	P3 (P3)
— — — avec thuya (cèdre)	P3 (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P3 (E)
— — — avec mélèze	P3 (L)
— — — avec pin blanc	P3 (P1)
— — — avec prusche	P3 (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P3 (S)
— — — (plantation)	P3 P
Pinède à pin sylvestre	Ps
— — — (le pin sylvestre occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Ps (Ps)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Ps (E)
— — — à mélèze	Ps (L)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Ps (P1)
— — — à pin gris	Ps (P3)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Ps (S)
— — — (plantation de thuya)	Ps T
Prusche	Pr
— — — (la prusche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — — à thuya (cèdre)	Pr (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — à mélèze	Pr (L)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (P1)
— — — à pin gris	Pr (P3)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr P
Mélèzin	ML
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	ML (L)
— — — à thuya (cèdre)	ML (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	ML (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	ML (P1)
— — — à pin rouge	ML (P2)
— — — à pin gris	ML (P3)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	ML (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	ML (L-E)
— — — (plantation de mélèze japonais)	ML (L-J)
— — — (plantation de mélèze laricin)	ML (L-L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (P3)	F1 (P3)
— — — — avec pin blanc	F1 (P1)	F1 (P1)
— — — — avec pin rouge	F1 (P2)	F1 (P2)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleau blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin gris	BB (P3)	BB (P3)
— — — — avec pin blanc	BB (P1)	BB (P1)
— — — — avec pin rouge	BB (P2)	BB (P2)
— — — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleau à bouleau jaunes avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (P1)	F1 (P1)
— — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
Peuplement avec sapin — avec pin rouge	F1 (P2)	F1 (P2)
— — avec pin gris	Pa (P3)	Pa (P3)
— — avec pin blanc	Pa (P1)	Pa (P1)
— — avec pin rouge	Pa (P2)	Pa (P2)
— — avec épinette noire ou rouge	Pa (E)	Pa (E)
— — avec résineux	Pa (R)	Pa (R)
Chênaie rouge résineuse	Cr (R)	Cr (R)
Érablière résineuse	Er (R)	Er (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — sur station humide	M (F-H)	M (F-H)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F (I)
— — d'essences tolérantes	F (T)
— — sur station humide	F (F-H)
— — (plantation)	F P
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplier	Pe
Chênaie rouge	Cr
Érablières	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (Bb)
— — à bouleaux jaunes	Er (Bj)
— — à peupliers	Er (Pe)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (F-I)
Plantations à feuillus	Pf
— — de bouleaux blancs	Pf (Bb)
— — de peuplier	Pf (Pe)
— — de peuplier hybride	Pf (Ph)
— — de frênes d'ombrage	Pf (Fr)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ds
Dénudé et semi-dénudé humide	Dh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	E
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus systèmes légers	cpl
Coupe partielle	cp
Épidémie légère	ef
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	br
Coupe partielle	cp
Épidémie sévère	ep
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES		TYPES DE	
10	=	0-20	*
30	=	21-40	*
50	=	41-60	*
70	=	61-80	*
90	=	81-100	*
120	=	101 et plus	*

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		CLASSES	
70-30 (sina)	*	30-70 (sina)	*
30-30	*	30-30	*
130-30	*	30-30	*
30-30	*	30-30	*
30-30	*	30-30	*
130-30	*	70-80	*

FORÊT RÉGULIÈRE

Jeune inégienne	Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre D=9 et D=30 cm
	Autres peuplements, majorité des tiges entre D et 60 cm.
Vieilleur inégienne	Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges et plus de D=30 cm.
	Autres peuplements, majorité des tiges et plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	22m	17m	12m	7m	4m	1m	
	1	2	3	4	5	6	
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6	
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6	
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6	
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6	

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Faible	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Abrupte	91 % et plus	***
Superficie entourée de pentes ≥ 31 %		+

N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 S2Pr 6 — 6 C5 c4B 01
- S1 — détérioration
- E3 — densité de pente
- C3 — classe d'âge
- Pr — perturbation
- 6 — classe de hauteur
- C5 — classe de pente
- c4 — classe de densité
- B — type de couvert
- 01 — origine

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE DYNADE LTÉE
SIGNATURE : Jean-Denis Jacques
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	2
Unité de gestion	23-2*
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	4*
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	06
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	3400
Bassin primaire	3
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	94900*
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	4352*
Région écologique	11a
Municipalité régionale de comté	M.R.C. 210 FJORD DU SAGUENAY*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1987
Carte forestière — Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/5/87
Déclinaison magnétique 22° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-E-15	22-E-16	22-F-13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-10	22-E-9	22-F-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-7	22-E-8	22-F-5	

22 E/9 N.E.